



Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 25 septembre 2020
Convocation : 19 septembre 2020
Affichage du compte-rendu : 2 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 septembre 2020 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra Hählen, Maire.

Présents : Mme Hählen Sandra, M Monnier Georges, Mme West Lamy Audrey, M Chalumeaux Yves, Mme Falcinella-Gillard Virginie, Mmes Miller Claudine, Geneletti Jocelyne, Debrand Sandrine, Leguiriec-Roy Anne, Daclin Emilie, Mrs Tonnaire Guy, Martenot Ernest, Bert Jérôme, Rochet Michel, Ferniot Daniel.

Absent excusé :

Retardataire :

Secrétaires de séance : Mmes Falcinella-Gillard Virginie, Debrand Sandrine.

Le précédent compte-rendu de conseil appelle à remarques de la part de Mr Rochet. Il sera modifié.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1-DPU :

Pas de DPU.

2-Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

Les délégations 15, 21 et 22, concernant les droits de préemption urbain ont été laissées à la validation du Conseil Municipal.

La délégation 16, reformulation de la délégation pour autoriser Mme le Maire à ester et défendre au nom de la commune, auprès de toutes les juridictions.

3-Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif (RPQS) 2019 :

Mme le Maire expose au conseil qu'il s'agit d'une compétence CCVA.

Les rapports ont déjà été approuvés lors du dernier Conseil Communautaire, mais il est nécessaire que le Conseil Municipal de chaque commune de la CCVA approuve ces rapports.

Concernant l'eau potable, au vu des pertes constatées, des travaux seront à prévoir sur le réseau.

Le coût de l'eau pour un foyer est de 2,85€ le m³ pour une consommation de 120 m³.

Concernant l'assainissement, la station d'épuration présente des faiblesses de traitement des eaux en cas de fortes pluies, du fait de son ancienneté. Dans quelques années, elle ne répondra plus aux normes en vigueur, c'est pourquoi la CCVA a budgété la mise aux normes de la STEP (station d'épuration) de Mouchard.

Coût de l'assainissement collectif : 2,64€ pour 120 m³.

Cet exposé a été approuvé.

4-Attributions de compensation :

Le Conseil Communautaire a validé les attributions de compensations définitives de chaque commune.

Le Conseil Municipal de Mouchard a validé l'attribution de compensation définitive 2020 : la somme de 203897,43 € correspondant entre autres au contingent incendie et aux charges de notre personnel communal.



5-Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal :

Mme le Maire propose la dématérialisation des convocations pour le Conseil Municipal. Le Conseil approuve à l'unanimité.

6-Commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme :

Une commission de conciliation pour les litiges relevant de l'urbanisme existe.

A la suite des renouvellements des conseils municipaux, les titulaires et les suppléants de cette commission doivent être renouvelés. Chaque commune est sollicitée pour présenter des candidats. Les modalités d'inscription sont à disposition en mairie.

7-Eclairage public :

Après un débat démocratique Mme le Maire engage le vote :

- pour ou contre le rétablissement total de l'éclairage public : 9 contre, 6 pour.
- pour ou contre un éclairage à partir de 5h le matin la semaine : 6 contre, 6 pour, 3 abstentions.

Devant la difficulté de répondre à la question, Mme le Maire souhaite poursuivre la réflexion en parallèle avec le SIDEC pour de nouvelles solutions.

8-Inscriptions pour l'affouage :

Mr Tonnaire propose de fixer les inscriptions pour l'affouage du 13 au 31 Octobre 2020 en mairie.

Le tirage au sort aura lieu le 14 novembre à 9h en mairie.

Mr Tonnaire rappelle qu'il est interdit de sortir le bois le dimanche.

9-Dossier de Mr et Mme Rousseau :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas accepter la proposition d'achat de 2 parcelles appartenant à la commune et contigües à celles de Mr et Mme Rousseau.

10-Pouvoirs de police spéciale (pour information) :

Mme le Maire explique que plusieurs compétences ont été transférées à la CCVA depuis quelques années ; par conséquent les pouvoirs de police s'y réfèrent ont été transférés au président de la CCVA. Or, ce dernier souhaite que les Maires conservent leurs pouvoirs de police spéciale, c'est pourquoi, il leur a demandé lors du dernier Conseil Communautaire de prendre plusieurs arrêtés d'opposition de transfert de pouvoir notamment ceux concernant :

- Voirie (stationnement, taxi)
- Assainissement
- Stationnement gens du voyage
- Habitat (mise en péril)
- Collecte ordures ménagères.

11-Travaux :

Mr Monnier présente l'avancée des travaux à la salle des fêtes.

Travaux de remplacement du transformateur rue de la Raiproz prévus début octobre.

12-Divers :

-Visite du Sous-Préfet prévue le 12 Octobre 2020.

-Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.

le samedi : 9h à 12h.



-Nouvelle secrétaire de mairie : prise de poste à compter du 1^{er} Octobre 2020.

-Mme West-Lamy, nous informe du bon déroulement de la rentrée scolaire dans nos écoles primaire et élémentaire, avec le respect des mesures sanitaires.

-Mme Falcinella-Gillard nous explique que lors de la réunion CCAS qui a eu lieu le 15/09, tous les représentants ont soulevé la pertinence de maintenir ou pas le repas de nos aînés prévu en fin d'année au- vue de la situation sanitaire. Le CCAS se laisse jusqu'à début octobre pour prendre une décision.

-Mr Bert, nous fait part de la date de l'Assemblée Générale de l'OMS qui aura lieu le 16 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain conseil municipal : vendredi 23 Octobre à 20h.

Les secrétaires,
Virginie Falcinella-Gillard

Sandrine Debrand



Le Maire,
Sandra Hählen

